

2.09/07

Conseil de ville
Groupe PCSI

Question écrite

Halle et cours du Château – lieu de divertissement ou de danger ?

Les 26 et 27 octobre dernier la halle du Château a accueilli le « Chaoshow », après ce concert des dégradations ont été constatées dans le bâtiment tels que tags et graffitis.

Il arrive également parfois que le lundi matin, on retrouve dans la cours du Château des tessons de bouteilles ou autres objets contondants, inutile de préciser le danger que cela peut représenter dans une cours d'école.

Nos questions sont donc les suivantes :

1. Sur quels critères la commune accepte-t-elle ou non une manifestation ?
2. Existe-t-il un contrat type de location ?
3. En cas de dégradations qui paye ?
4. Que compte faire le Conseil communal pour éviter autant que faire se peut qu'un accident se produise ?

Nous remercions le Conseil communal pour ses réponses.

Delémont, le 26 novembre 2007

Pour le groupe PCSI

Joëlle Fasano

